

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2024

Jury : Laure Flandrin et Arnaud Pierrel

Violences et genre

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : Lien des victimes avec les auteurs de violences intra ou parafamiliales commises avant 18 ans, selon le type de violence et le sexe de la victime (% de colonne)	2
Document 2 : Fréquence et délai de dénonciation des violences subies avant 18 ans, selon le type de violence et le sexe des victimes (% de colonne).....	3
Document 3 : Déclarations et régularité des violences conjugales selon les types de faits et le sexe des victimes	4
Document 4 : Fréquence des conflits conjugaux réguliers, pour différents motifs, selon le sexe des victimes de violences conjugales et la gravité des atteintes subies	5
Document 5 : Déclarations de violences subies dans l'espace public, selon le sexe, l'âge et le type de violence (en %)	6
Document 6 : Déclarations de violences subies au travail, selon le sexe et les types d'atteintes (en %)	7
Document 7 : Les scènes sociales des violences de genre.....	8

Document 1 : Lien des victimes avec les auteurs de violences intra ou parafamiliales commises avant 18 ans, selon le type de violence et le sexe de la victime (% de colonne)

	Violences psychologiques		Violences physiques		Violences sexuelles	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<i>Membres de la famille</i>						
Père ⁽¹⁾	53,3	56,7	51,0*	59,5*	14,1	10,0
Mère ⁽²⁾	36,2*	31,6*	41,3*	32,0*	0,4	0,0
Frère, demi-frère	9,5	7,9	10,6	8,5	9,7*	14,0*
Sœur, demi-sœur	6,2	5,9	2,7	2,4	0,1	0,4
Grand-père	1,5	1,8	1,0	1,3	5,8	1,3
Grand-mère	2,2	0,9	0,9	1,8	1,0	0,0
Oncle	2,8	3,7	2,3	3,4	20,2	16,3
Tante	1,8	1,8	1,6	1,4	0,3	0,2
Autre homme de la parenté ⁽³⁾	1,1	1,1	1,0	0,7	11,3	10,9
Autre femme de la parenté ⁽⁴⁾	0,9	0,8	0,8	0,1	0,1	1,6
<i>Proches de la famille ou de l'enquêté·e</i>						
Homme proche de la famille	0,7	0,3	0,6	0,6	16,8*	9,8*
Femme proche de la famille	0,2	0,7	0,4	0,0	0,5	4,8
Ami proche (de l'enquêté·e)	0,5*	1,2*	1,0	1,0	7,9	10,3
Amie proche (de l'enquêté·e)	0,1	0,1	0,3	0,0	0,3	0,0
Voisin	0,1	0,6	0,1	0,0	5,1	6,8
Voisine	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	5,0
<i>Autres personnes s'occupant de l'enfant ou en contact avec celui-ci</i>						
Beau-père ⁽⁵⁾	39,0	46,4	38,1	58,3	32,6	-
Belle-mère ⁽⁶⁾	45,4	-	-	-	-	-
Homme référent de la famille d'accueil ⁽⁷⁾	2,0	1,8	0,4	2,8	1,0	-
Femme référente de la famille d'accueil ⁽⁷⁾	2,0	2,3	2,5	2,2	0,0	-
Homme baby-sitter, aide aux devoirs...	0,0	0,1	0,0	0,1	0,8	0,0
Femme baby-sitter, aide aux devoirs...	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
Homme auxiliaire de vie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Femme auxiliaire de vie	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre homme	1,6	1,4	1,8	3,3	11,1	10,0
Autre femme	0,4	0,5	0,8	0,6	0,1*	7,6*
Effectif observé	2 166	1 103	1 107	786	736	98

Note 1 : les étoiles indiquent des différences statistiquement significatives selon le genre des victimes pour la catégorie de violence considérée.

Note 2 : Violences psychologiques : hurlement, insultes, humiliations, ambiance angoissante ; violences physiques : coups, brutalités, menace avec arme, enfermement ou être laissé à la porte ou sur le bord de la route ; violences sexuelles : attouchements, rapport sexuel contraint.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

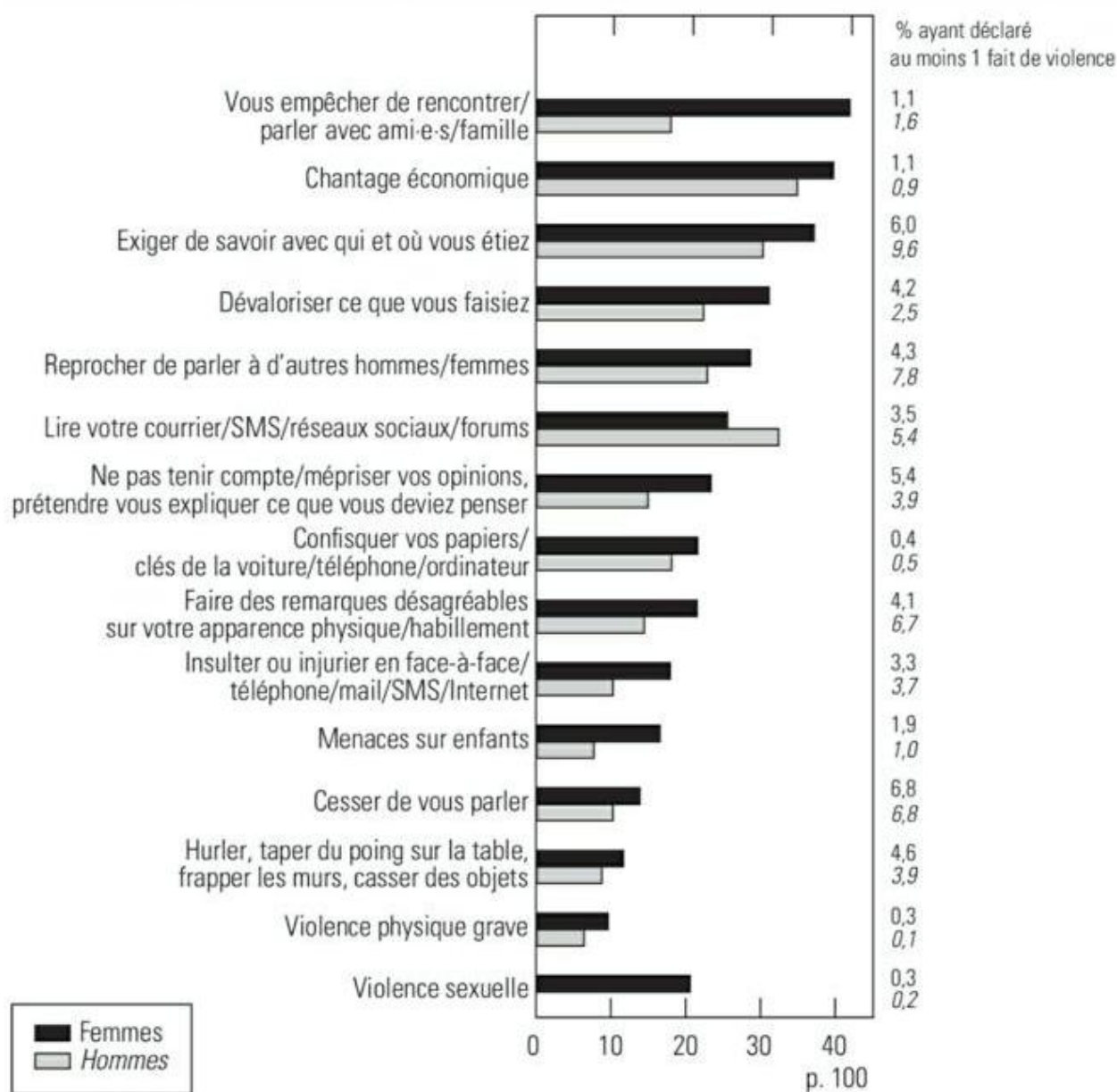
Document 2 : Fréquence et délai de dénonciation des violences subies avant 18 ans, selon le type de violence et le sexe des victimes (% de colonne)

	Violences psychologiques assez ou très graves		Violences physiques assez ou très graves		Violences sexuelles assez ou très graves	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<i>En avoir parlé avant l'enquête^(a)</i>						
Non	12,5★	20,3★	19,1	18,7	18,4★	33,3★
Oui	87,4★	79,6★	80,9	81,3	81,6★	65,7★
Non-réponse	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,1
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif observé	1 044	511	367	252	527	58
% de la population enquêtée	6,5	4,2	2,3	2,2	3,5	0,4
<i>Si oui, au bout de...^(b)</i>						
Le jour même	29,4★	35,9★	27,6	32,9	9,6	6,8
Dans le mois	11,4★	16,3★	13,9	12,0	9,6	12,6
Dans l'année	8,6★	8,4★	7,9	3,0	6,9	7,1
2 à 4 ans après	7,8★	6,8★	10,8	8,5	12,0	4,8
5 à 9 ans après	10,8★	11,1★	13,1	15,4	13,8	19,2
10 à 19 ans après	16,5★	10,3★	15,1	16,4	29,2	27,2
20 ans après ou plus	9,1★	5,7★	8,4	8,4	17,1	22,4
Non-réponse	6,4	5,6	3,3	3,5	1,8	0,0
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif observé	927	418	312	208	433	38
% de la population enquêtée	5,7	3,4	1,9	1,8	2,8	0,3

Note : les étoiles indiquent des différences statistiquement significatives selon le genre des victimes pour la catégorie de violence considérée.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

Document 3 : Déclarations et régularité des violences conjugales selon les types de faits et le sexe des victimes

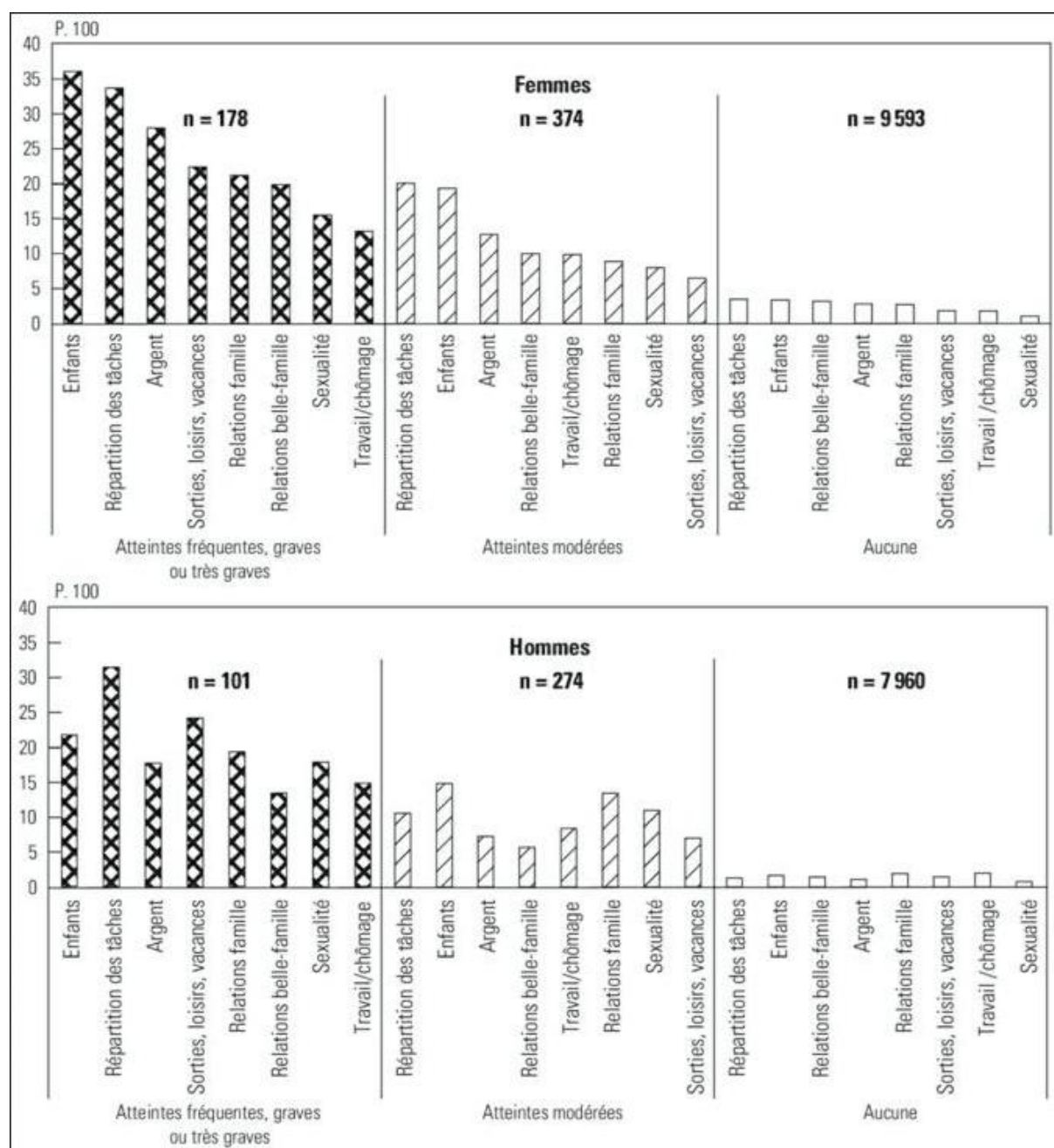


Note : Les pourcentages à droite du graphique indiquent celles et ceux ayant déclaré avoir été victimes au moins une fois dans les douze derniers mois. Les pourcentages du graphique indiquent la proportion, parmi les victimes, de celles et ceux déclarant que ces violences sont régulières.

Lecture : 1,1 % des femmes enquêtées déclarent avoir été empêchées par leur conjoint de parler avec des ami.es ou leur famille. Parmi ces 1,1 %, 42 % déclarent l'avoir été régulièrement.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

Document 4 : Fréquence des conflits conjugaux réguliers, pour différents motifs, selon le sexe des victimes de violences conjugales et la gravité des atteintes subies



Note : Le degré de gravité de l'atteinte subie est un indicateur synthétique prenant en compte les types d'atteinte (sexuelles, physiques, psychologiques), leur régularité et la gravité perçue par les victimes.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

Document 5 : Déclarations de violences subies dans l'espace public, selon le sexe, l'âge et le type de violence (en %)

	Femmes						
	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65-69 ans	Ensemble
Insultes	1,4	2,6	4,0	4,8	4,7	4,1	4,0
Drague importune	40,8	27,0	18,7	12,3	6,2	1,5	15,0
Violences physiques	2,1	2,0	1,1	0,9	0,5	0,6	1,0
Harcèlement et violences sexuels	14,0	9,8	6,2	4,8	2,7	1,6	5,1
Ensemble des faits	58,3	41,4	30,1	22,7	14,1	7,9	25,1
Effectif	3 606						

	Hommes						
	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65-69 ans	Ensemble
Insultes	7,6	5,5	6,5	5,3	4,8	4,9	6,0
Drague importune	6,2	5,7	3,0	1,6	0,7	0,1	2,0
Violences physiques	12,4	10,4	3,3	2,6	1,4	0,6	4,0
Harcèlement et violences sexuels	3,4	3,4	3,1	1,4	1,6	1,2	2,0
Ensemble des faits	29,5	24,9	15,9	10,9	8,4	6,9	14,0
Effectif	1 575						

Lecture : 1,4 % des femmes enquêtées âgées de 20 à 24 ans déclarent avoir été victimes d'insultes dans l'espace public dans les douze derniers mois précédents l'enquête.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

Document 6 : Déclarations de violences subies au travail, selon le sexe et les types d'atteintes (en %)

	Femmes				Hommes			
	Faits déclarés dont...	... 1 fois	... quelques fois (2 à 5 fois)	... souvent (6 fois ou plus)	Faits déclarés dont...	... 1 fois	... quelques fois (2 à 5 fois)	... souvent (6 fois ou plus)
<i>Insultes et pressions psychologiques</i>								
Avez-vous eu des critiques répétées et injustifiées concernant votre travail, vous a-t-on rabaisé·e ou humilié·e, en face-à-face, au téléphone, par mail ou sur Internet ?	10,3*	2,3	5,2	2,8	7,2*	1,9	3,2	2,1
Avez-vous été insulté·e en face-à-face, au téléphone par mail ou sur internet, est-ce que quelqu'un a sali votre réputation, répandu des rumeurs sur vous, ou a tenté de le faire ?	7,9*	3,0	3,3	1,5	6,4*	2,8	2,8	0,9
A-t-on cherché à vous intimider par des menaces ou en hurlant, tapant du poing ou en cassant des objets ?	3,7*	1,5	1,5	0,6	3,0*	1,2	1,4	0,4
Ensemble	14,9*				11,6*			
<i>Atteintes à l'activité de travail</i>								
Quelqu'un a-t-il modifié abusivement l'organisation ou les conditions de votre travail, par exemple en vous imposant des tâches inutiles, des horaires injustifiés, un changement inapproprié de lieu de travail ?	5,2*	1,5	2,1	1,6	4,6*	1,5	1,9	1,3
Avez-vous été tenu·e à l'écart, empêché·e de communiquer avec les autres ?	2,3*	0,6	0,9	0,8	1,7*	0,2	0,8	0,6
A-t-on saboté, fait disparaître, détruit, ou s'est-on abusivement approprié votre travail ou votre outil de travail ?	2,2	0,8	1,0	0,4	2,3	0,7	1,2	0,4
Ensemble	7,1				6,5			
<i>Violences physiques</i>								
Est-ce que quelqu'un a lancé un objet contre vous, vous a secoué·e brutalement ou vous a frappé·e ?	1,4*	0,7	0,5	0,2	0,8*	0,5	0,2	0,1
Vous a-t-on menacé avec une arme, a-t-on tenté de vous étrangler, ... ou de vous tuer ?	0,5	0,4	0,1	0,03	0,6	0,4	0,1	0,04
Ensemble	1,6*				1,1*			

	Femmes				Hommes			
	Faits déclarés dont...	... 1 fois	... quelques fois (2 à 5 fois)	... souvent (6 fois ou plus)	Faits déclarés dont...	... 1 fois	... quelques fois (2 à 5 fois)	... souvent (6 fois ou plus)
<i>Violences sexuelles sans contact</i>								
A-t-on eu à votre égard des propos ou attitudes à caractère sexuel qui vous ont mis·e mal à l'aise, par exemple des questions sur la vie privée, remarques salaces, mimes de gestes sexuels, diffusion d'images pornographiques ?	3,0*	1,0	1,6	0,4	0,9*	0,3	0,5	0,1
Vous a-t-on fait des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus ?	1,1*	0,5	0,4	0,2	0,7*	0,2	0,4	0,1
Avez-vous eu affaire à un exhibitionniste ou un voyeur, dans les toilettes ou les vestiaires par exemple ?	0,3*	0,2	0,1	0,1	0,2*	0,1	0,1	0,01
Ensemble	3,6*				1,7*			
<i>Violences sexuelles avec contact</i>								
Femmes : Quelqu'un a-t-il, contre votre gré, touché vos seins, vos fesses, vos cuisses, vos hanches, vous a coincée pour vous embrasser, s'est contre votre gré frotté ou collé contre vous ?	1,1*	0,6	0,4	0,1	0,5*	0,3	0,2	0,1
Hommes : Quelqu'un s'est-il contre votre gré frotté ou collé contre vous ?								
Vous a-t-on forcé·e à faire ou à subir des attouchements du sexe, a-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ?	0,01				0,1 ^(a)			
Ensemble	1,1*				0,5*			
Effectif observé	9 430				7 903			
% de victimes en fonction du sexe	20,1*				15,5*			

Note : Les étoiles indiquent des différences statistiquement significatives selon le genre des victimes pour la catégorie de violence considérée.

Source : Enquête Virage (violences et rapports de genre), 2015.

Document 7 : Les scènes sociales des violences de genre

Au début des années 1970, les violences sexuelles puis celles au sein du couple apparaissent dans les récits des militantes féministes. Parce que ce phénomène reflète l'appropriation structurelle du corps des femmes par les hommes, le viol est entendu comme l'exemple paroxystique de la domination masculine. Outre l'événement que constitue un viol, l'ensemble des rapports de genre, dont la socialisation genrée est un pivot, est interrogé en creux. Comme le soulignent plusieurs auteures de l'époque, si toutes les femmes ne subissent pas de viol, toutes intériorisent l'idée selon laquelle les relations de séduction et sexuelles hétérosexuelles reposent sur leur non-consentement ; toutes les femmes font l'expérience de la peur du viol et ajustent leur comportement en fonction. Les hommes quant à eux apprennent à user de la violence et, surtout, qu'ils sont socialement autorisés à y avoir recours. La crainte que vivent les femmes, fondée sur le mythe du violeur inconnu, oriente ainsi leur rapport aux hommes et leurs déplacements, géographiques et sociaux, renforçant du même coup les représentations d'un foyer, conjugal et familial, qui serait protégé. Pourtant, la plupart des violences envers les femmes sont exercées par une personne connue, et le domicile est un espace particulièrement dangereux pour elles.

Aussi le récit des premières dénonciations des violences dans le couple est-il marqué par une impression de découverte. Non seulement la fréquence de ces violences est soulignée par les féministes, mais c'est surtout la racine du phénomène qui fait problème – à savoir la domination masculine. En effet, si les violences familiales avaient pu être traitées par des institutions sociales ou juridiques, jusque dans les années 1970, elles étaient essentiellement envisagées comme des épiphénomènes de problèmes psychiques, associés à la pauvreté ou à des groupes sociaux marginalisés. Au contraire, la perspective féministe conçoit les différentes formes de violences faites aux femmes comme étant liées entre elles parce qu'elles sont commises par des hommes et qu'elles constituent, en cela, un socle et un levier de l'oppression. La violence est ainsi l'une des facettes de l'oppression, qu'elle participe à produire et à entretenir. C'est ce qu'illustre la création d'un tribunal international de lutte contre les crimes faits aux femmes, à Bruxelles en 1976, qui devait juger, symboliquement, d'une multiplicité de crimes vécus par les femmes, dont les violences, mais aussi la maternité forcée, l'interdiction d'accès à ou de choix de la maternité, la persécution des femmes célibataires et non vierges, les crimes perpétrés par les médecins, l'hétérosexualité obligatoire, les meurtres dans la famille patriarcale, économiques.

Source : Pauline Delage, « Genre et violence : quels enjeux ? », *Pouvoirs*, 2020.